



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57573>

Département(s) de publication : **44, 49, 53, 72, 85**

Annonce n° **24-57573**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Région des Pays de la Loire

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 23440003400026

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 44, 49, 53, 72, 85

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service commande publique et stratégie d'achat

**Adresse mail du contact** : Demandedce@paysdelaloire.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les conditions de participation sont précisées dans le règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 10/06/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

### Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Restructuration-Extension du lycée (Bâtiment A0) Angers le Fresne à Sainte Gemmes sur Loire (49) OPERATION 1 : lycée Relance du lot 8 Faux-plafonds

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45421000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Restructuration-Extension du lycée (Bâtiment A0) Angers le Fresne à Sainte Gemmes sur Loire (49) OPERATION 1 : lycée Relance du lot 8 Faux-plafonds

**Lieu principal d'exécution du marché :** Sainte Gemmes sur Loire

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le présent lot est relancé suite à la défaillance du titulaire initial du lot, attribué en janvier 2024. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R2122-7 du code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Le financement est assuré sur des fonds régionaux propres. Le mode de règlement choisi par l'administration est le virement bancaire. Les références du ou des comptes bancaires où les paiements seront effectués doivent être précisées dans l'acte d'engagement. Le délai maximum de paiement ne peut excéder trente jours. Le point de départ du délai de paiement est la date de réception de la demande de paiement par la maîtrise d'oeuvre, s'il y a une maîtrise d'oeuvre, ou par la maîtrise d'ouvrage opérationnelle. Une avance est accordée au titulaire du marché, sauf renoncement de sa part, si le montant du marché est supérieur à 20 000 euros HTVA et si son délai d'exécution est supérieur à deux mois. Le titulaire s'engage également à produire une garantie à première demande afin d'en garantir le remboursement, suivant les dispositions prévues au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Une retenue de garantie sera prélevée sur le montant du marché. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, après une première analyse des offres sur la base des critères de jugement définis ci-dessus, le pouvoir adjudicateur établit un classement et se réserve la possibilité d'ouvrir une phase de négociation avec le ou les soumissionnaires dont les offres seront les mieux classées. Toutefois, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La négociation sera menée dans le respect du principe d'égalité de traitement des soumissionnaires. Les modalités de cette négociation seront précisées dans les courriers d'invitation à négocier. Cette négociation aura pour objectif d'optimiser la ou les offres sélectionnées tant d'un point de vue qualitatif et technique que financier. La collectivité se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation. Le marché comporte les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) suivantes, définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières : -Prestation supplémentaire éventuelles n°2 : Remplacement du plafond du hall d'entrée. Chaque soumissionnaire devra obligatoirement y répondre en les chiffrant dans l'acte d'engagement. Le soumissionnaire joindra un descriptif de ces prestations supplémentaires éventuelles dans son offre.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17/05/2024